

CONTACT

DÉCEMBRE
2016

Vol. 35
No 7

ISSN 0830 0084

MOT DU MAIRE

Début décembre. Une autre année se termine. L'année 2016 a été sous le signe de la continuité pour votre municipalité. Le temps où nous avons de 10 à 15 nouvelles constructions est terminé. Notre croissance depuis les deux dernières années est beaucoup plus lente que ce à quoi nous étions habitués. Même si la croissance n'est plus au rendez-vous, nous devons quand même continuer à entretenir nos infrastructures et nos équipements.

En 2016, nous avons procédé au pavage du rang 3 Est et une partie du rang 4 Ouest. Nous avons également procédé au remplacement de la camionnette du service des loisirs. En cours d'année, nous avons adopté une politique de développement durable ainsi que son plan de mise en œuvre. Cette politique devra guider nos décisions au cours des prochaines années.

Le début décembre coïncide aussi avec la période de dépôt des budgets. Pour notre municipalité, le dépôt est prévu le 12 décembre à 20h à la salle du conseil. Si tout se déroule comme prévu, il devrait comporter de bonnes nouvelles.

En terminant, je me joins aux membres du conseil et à toute l'équipe municipale pour vous souhaiter à vous et à vos familles un excellent temps des fêtes, et je vous donne rendez-vous pour les vœux du nouvel an le 12 janvier à 17h au Centre communautaire Régis-St-Laurent.

Francis St-Pierre, maire

MAIRE FRANCIS ST-PIERRE

CONSEILLERS

POSTE N° 1 YVE ROULEAU
POSTE N° 2 MARIE-ÈVE DUFOUR
POSTE N° 3 ROLAND PELLETIER
POSTE N° 4 JEAN-FRANÇOIS CHABOT
POSTE N° 5 DAVID LEBLANC
POSTE N° 6 FRANCIS RODRIGUE

- BUREAU MUNICIPAL 723-2816
- INCENDIE 911
- C. COMMUNAUTAIRE 723-1747
- SERVICE DES LOISIRS 725-5389
- SALLE POLYVALENTE 724-0900
- BIBLIOTHÈQUE 723-1747
- TÉLÉCOPIEUR 723-0436
- www.stanaclet.qc.ca
- COURRIEL : municipalite@stanaclet.qc.ca



Réception

Pour la nouvelle année

Le Conseil municipal de Saint-Anaclet-de-Lessard invite toute sa population à une réception civique qui aura lieu le jeudi 12 janvier 2016 au Centre communautaire Régis-St-Laurent à compter de 17 heures. Un vin d'honneur et un goûter vous seront servis. Lors de cet événement, le Conseil municipal offrira ses vœux du Nouvel An et échangera avec les personnes présentes. Il y aura aussi la remise d'un prix pour le programme d'encouragement à l'implication jeunesse.

Bienvenue à tous et toutes!



Municipalité de
Saint-Anaclet-de-Lessard

HORAIRE DES FÊTES

Veillez prendre note que le bureau municipal et le Centre communautaire seront fermés du 23 décembre à 16 h 30 jusqu'au 3 janvier à 8 h 30.

Il est à noter que les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont disponibles au bureau municipal au 318, rue Principale Ouest du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Ils sont aussi publiés sur notre site internet.

SOUPER D'HALLOWEEN

Dans le cadre du projet de rénovation de la cour de l'école des Sources, le Club Lions de St-Anaclet a remis un chèque de 1 000 \$ à la directrice de l'école, Mme Angèle Gaudreault. Ce don a été possible suite à un souper d'Halloween avec hot-dogs, frites et gâteau organisé par les membres Lions. 200 repas ont été servis, ce qui a permis de générer des profits appréciables grâce aux nombreux commanditaires et à la participation des gens de la municipalité. Un sincère MERCI à tous.



Sur la photo de gauche à droite : Steve Gagné, président; Gaétan Pelletier, protocole; Mme Angèle Gaudreault, directrice de l'école; Jean-Luc St-Onge; Réal Claveau, directeur et Lise Brillant, secrétaire.

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE AÉROBIQUE SUR MUSIQUE

Des cours de conditionnement physique se tiendront cet hiver au Centre communautaire Régis-St-Laurent. La session d'une durée de 8 semaines débutera le 16 janvier. L'horaire de cette activité est la suivante : les lundis de 19 h 45 à 20 h 45 et les jeudis de 19 h ;a 20 h et le coût est fixé à 45 \$.

L'entraîneure est madame Christine Brisson, éducatrice physique et professeure certifiée en aérobic.

Pour info et inscriptions, communiquez avec Carl au 418 725-5389.

LE CLUB LIONS DE SAINT-ANACLET VOUS INFORME

Les produits Lions sont toujours en vente aux prix suivants : gâteaux aux fruits 17 \$, noix 13 \$ et truffes 10 \$. Les profits de ces ventes vont entièrement au fonds des œuvres. Pour info : 418-722-7685.

Pour la distribution de la traditionnelle « canne de bonbon », les membres passeront à votre porte au cours du mois de décembre.

Les personnes et familles de Saint-Anaclet qui souhaitent bénéficier d'un panier de Noël doivent en faire la demande écrite avant le 10 décembre. Veuillez indiquer vos coordonnées, le nombre de personnes, l'âge des enfants et dire brièvement pourquoi vous demandez un panier de Noël. Vous pouvez adresser votre demande au Club Lions de Saint-Anaclet, 25-C, Principale Est, Saint-Anaclet, G0K 1H0. La distribution des paniers se fera le 17 décembre.

À noter que des boîtes et des petites banques sont placées dans les commerces locaux, à l'école, au CPE les Petits Soleils magiques et à la Caisse Desjardins de la Rivière Neigette pour recueillir dons et denrées non périssables. Pour plus d'infos, contactez Gaétan Pelletier au 418-722-7685.

Le déjeuner du Père Noël se tiendra le dimanche 18 décembre au Centre communautaire Régis-St-Laurent de Saint-Anaclet de 8 h à 11 h 30. Tous les enfants présents recevront un cadeau des mains du Père Noël. Coûts : adulte (5 \$), enfants de 6 à 12 ans (3 \$). Le déjeuner est gratuit pour les 5 ans et moins.

Gaétan Pelletier, comité publicité.

L'horaire de la patinoire est publié sur notre site web au www.stanaclet.qc.ca

CONCOURS Hey les amis! CONCOURS

Balours la mascotte du carnaval est entré dans sa tanière la semaine dernière pour y faire son dodo pour l'hiver.

Quelle ne fut pas sa surprise en entrant lorsqu'il a constaté qu'un individu malotru avait pénétré chez lui en laissant les lieux sans dessus dessous ! À l'aide des indices que tu trouveras un peu partout dans ton journal le Contact, envois un dessin ou un coloriage de cet individu à Carl au bureau municipal d'ici le 14 décembre à 16 h 30 maximum et tu cours la chance de gagner un déjeuner pour toute ta famille ainsi qu'un superbe cadeau qui te sera remis lors du déjeuner du Père Noël du club Lions le 18 décembre. Bonne chance !!!

LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptées lors de la séance du 7 novembre 2016.

Avis de motion – citation du pont couvert à titre de bien patrimonial.

Adoption du règlement formant le comité d'analyse des soumissions pour les services professionnels (Réso. 2016-11-122)

Acceptation d'une soumission pour le prolongement du réseau d'aqueduc sur la rue Principale Ouest. Le soumissionnaire le plus bas est Banville et Coulombe inc. au montant de 447 827,34 \$ (Réso. 2016-11-123)

Affectation du surplus libre au montant de 158 013 \$ pour les travaux et achats fait au courant de l'année 2016. Affectation de la réserve gravière/sablère pour un montant de 80 078 \$ pour les travaux de pavage 2016 (Réso. 2016-11-124)

Nomination de monsieur Louis Brunet à titre de membre au comité consultatif en urbanisme (CCU) (Réso. 2016-11-125)

Renouvellement du contrat pour l'entretien de la patinoire pour l'année 2016-2017 (Réso 2016-11-126)

Autorisation à signer l'entente pour l'inspection régionale en urbanisme avec la MRC Rimouski-Neigette (Réso. 2016-11-127)

Mandat à la MRC Rimouski-Neigette pour le drainage de la décharge de la Savane (Réso. 2016-11-128)

Autorisation pour faire l'acquisition avec la MRC Rimouski-Neigette d'un logiciel pour la gestion des permis (Réso. 2016-11-129)

Don de 100 \$ au Centre de prévention du suicide (Réso. 216-11-130A)

Nomination des représentants pour siéger sur le comité de transition et de concertation au projet de fusion des OMH (Réso. 2016-11-130)

Félicitations à monsieur Éric Forest pour sa nomination à titre de sénateur à Ottawa (Réso. 2016-11-131)

Résolution afin de dénoncer le projet de poste Canada de modifier les heures d'ouverture du bureau de poste à Saint-Anaclet (Réso. 2016-11-132)

Motion de sympathie à la famille de monsieur Louis-Jacques Pinel décédé le 13 octobre dernier. Monsieur Pinel était le frère de Joanne Pinel.

Monsieur le maire présente son rapport sur la situation financière de la municipalité pour l'année financière terminée le 31 décembre 2015.

NOUVELLE DE LA FABRIQUE

Bonjour à vous,

Je tiens à vous rappeler que l'Opéra de Rimouski tiendra un concert de Noël, le dimanche 11 décembre à 14h00, en notre église paroissiale. Votre Assemblée de Fabrique compte sur votre collaboration pour venir les encourager. Les billets sont en ventes auprès des marguilliers, chez Ginette Fleuriste enr., à l'Opéra de Rimouski et auprès des choristes qui participeront à ce concert.

Merci à vous tous de venir les encourager. Les profits de ce concert seront partagés avec la fabrique.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont assistées au concert de Mme de Courval en septembre et à notre déjeuner bénéfique du 23 octobre 2016. Ces deux activités ont générés des bénéfices nets de 4 720\$ pour le concert et 1 850\$ pour le déjeuner, d'excellents résultats grâce à vous tous et toutes. Ces montants ont été les bienvenus car nos problèmes d'entrée d'eau risquent d'anéantir en bonne partie ces bénéfices.

Nous comptons sur votre présence en grand nombre pour le concert du 11 décembre.

Maurice Lepage, Président Fabrique de Saint-Anaclet

AFEAS

Campagne de sensibilisation annuelle contre la violence

Quand : du 25 novembre au 6 décembre

Quoi : L'opération « Tendre la main » se tient chaque année en souvenir de Polytechnique

ARBRES DE PAIX : rubans blancs, dont la forme de V inversé dit «NON à la violence!» Le montage de l'arbre de paix aura lieu le 6 décembre, à 10h, devant la Mairie de St-Anaclet. Vous êtes tous invités à vous joindre aux membres de l'AFEAS. La distribution de rubans blancs se fera le 28 novembre.

JOURNÉE contre l'INTIMIDATION : 8 décembre, décrété par la Municipalité à la demande de l'AFEAS

Pendant cette semaine, demandons-nous ce que nous pouvons faire, chacune et chacun d'entre nous, pour créer des relations empreintes de respect et de tolérance. Il faut dire NON à la violence sous toutes ses formes.

Raymonde Vandal, prés. AFEAS de St-Anaclet.

CARREFOUR DES 50 ANS ET PLUS ST-ANACLET

Le club des 50 ans et plus organise son dîner de Noël le 15 janvier 2017 au centre communautaire de St-Anaclet. Un vin d'honneur sera servi à l'occasion.

Les billets seront en vente auprès des membres et de la direction. Le coût est de 20 \$. Il y aura de la musique.

Jean Marie Bouillon 418 724-4822, André Desrosiers 418 723-6059 Annette Guimond 428 723-6760

P.S. Apporter votre boisson

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANACLET-DE-LESSARD

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, Alain Lapierre, directeur général/secrétaire-trésorier de la susdite municipalité.

QUE :

Est par la présente donné, par le soussigné, Alain Lapierre, de la susdite municipalité :

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil municipal de Saint-Anaclet-de-Lessard tiendra lors de la session ordinaire du 9 janvier 2017 à 20 heures au lieu et heure habituels une consultation publique sur la demande de dérogation mineure 2016-04 pour la propriété sise au 10, rue Principale Est.

Cette dérogation mineure consiste à régulariser l'emplacement de l'enseigne sur socle qui est implanté à 0,7 mètre de la ligne d'emprise et à 0,01 mètre de la ligne latérale est. Cette dernière sera modifiée (changement d'écriture) et elle devrait être à 2,00 mètre de la ligne d'emprise et à 0,10 mètre de la ligne latérale tel que prescrit à l'article 3.4 du règlement de zonage # 428-2014 qui édicte les normes d'implantation pour une enseigne dans la zone Cm-149.

L'effet de cette dérogation, si elle est accordée par le Conseil municipal, permettrait de rendre conforme les travaux réalisés.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal concernant cette demande.

DONNÉ À SAINT-ANACLET-DE-LESSARD, ce 28^e jour de novembre 2016.

Alain Lapierre, directeur général/secrétaire-trésorier

- **Cours de peinture avec Deny Cloutier**, le lundi 12 décembre 2016 à 18 h 15 au Centre communautaire Régis St-Laurent. Coût de l'activité 40\$. Matériel (toile et peinture) fourni. Inscription obligatoire. Information : Réjeanne Fournier au 418 724-7471, 418 732-9899
- **Le cercle des Fermières de St-Anaclet** tiendra sa réunion mensuelle le 7 décembre 2016 à la salle Réal Lamontagne à 19h30. Ne pas oublier la participation au panier du club Lions, vos billets et votre bonne humeur. Bienvenue à toutes !! Augustine Lavoie 418-723-1519
- **L'école des Sources** est à la recherche d'un représentant de la communauté pour siéger sur le conseil d'établissement. Info.: secrétariat de l'école 418-724-3560 poste 5000.
- **Zumba®** de retour au printemps 2017. Restez connecté via ma page facebook@ Zumba Marie Andrée Guay Instructeur certifié, 418-318-5909

Vous avez des questions, des suggestions ou des commentaires ?

municipalite@stanaclet.qc.ca
ou
du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h, 13 h à 16 h 30
tél. : 418 723-2816,
au 318, Principale Ouest

Rédaction : Véronique Brousseau
Mise en page : Richard Ruest
Impression : Tendence Impression
Prochaine parution : Février 2017
Tombée des articles : 20 janvier 2017



CARNAVAL DE SAINT-ANACLET

L'équipe du Carnaval de Saint-Anaclet est déjà à l'œuvre cette année afin de vous préparer un Carnaval extraordinaire pour sa 50^e édition qui aura lieu du 3 au 12 mars 2017.

Nous demandons donc votre participation afin de faire ressentir les festivités dans notre village !

Nous vous proposons de ne pas retirer vos décorations de Noël après les fêtes, afin d'illuminer nos rues !

Nous vous inviterons d'ailleurs, à notre Soirée d'ouverture le vendredi 3 mars qui débutera par un défilé (chars allégoriques, animaux, etc.) au cœur du village pour se terminer par un feu de joie, musique, grignotines, service de bar et autres douceurs... **sous un magnifique feu d'artifice !!!**

C'est avec un immense plaisir que nous travaillons à vos activités et c'est en espérant votre participation que nous maintenons notre motivation !!!

Toute l'équipe vous souhaite de joyeuses fêtes et du bon temps avec vos proches et c'est un rendez-vous pour la semaine de relâche !!!

Carnavalement votre ! Le comité organisateur du 50^e Carnaval de Saint-Anaclet

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANACLET-DE-LESSARD

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, Alain Lapierre, directeur général/secrétaire-trésorier de la susdite municipalité.

QUE :

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil municipal de Saint-Anaclet-de-Lessard tiendra, lors de la session ordinaire du 9 janvier 2017 à 20 heures au lieu et heure habituels, une consultation publique sur la demande de dérogation mineure 2016-03 pour la propriété sise au 47, rue Julien.

Cette dérogation mineure consiste à permettre la construction d'une entrée de sous-sol fermée qui empiète dans la marge arrière de 0,67 mètre. Elle déroge donc à l'article 5.3 du règlement de zonage # 428-2014 qui édicte que : « Dans la zone Ra-122, la marge arrière prescrite est de 8,00 mètres. » L'entrée de sous-sol fermée est donc située à 7,33 mètres de la limite de propriété arrière.

L'effet de cette dérogation, si elle est accordée par le Conseil municipal, permettrait de rendre conforme les travaux demandés.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal concernant cette demande.

DONNÉ À SAINT-ANACLET-DE-LESSARD, ce 11^e jour de décembre 2016.

Alain Lapierre, directeur général/secrétaire-trésorier



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANACLET-DE-LESSARD

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, Alain Lapierre, directeur général/secrétaire-trésorier de la susdite municipalité.

QUE :

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LA CITATION DU PONT COUVERT DE SAINT-ANACLET-DE-LESSARD À TITRE DE BIEN PATRIMONIAL

Le comité consultatif d'urbanisme entendra les commentaires de toutes personnes intéressées à la sauvegarde du pont couvert à titre de bien patrimonial.

L'effet de cette citation a pour conséquence de protéger l'aspect extérieur du bâtiment.

La consultation publique aura lieu :

Le 9 janvier 2017 à 20 heures
À la salle du Conseil municipal de Saint-Anaclet
318, rue Principale Ouest
Saint-Anaclet

DONNÉ À SAINT-ANACLET-DE-LESSARD, ce 1^{er} décembre 2016.

Alain Lapierre, directeur général/secrétaire-trésorier

HOCKEY MINEUR

C'est le temps de s'inscrire au hockey mineur. Les jeunes qui désirent jouer au hockey auront l'opportunité de le faire, et ce, dès le début de janvier ou plus tôt si la patinoire est prête et jusqu'à ce que la température le permette.

Des équipes de St-Gabriel, St-Narcisse, St-Donat, Ste-Blandine et St-Fabien viendront nous visiter à quelques reprises et nous en ferons autant. Les parties à St-Fabien se tiendront à l'aréna.

Les entraînements se tiendront une fois/semaine en début de soirée et les matchs les fins de semaine. Le coût est fixé à 15 \$ par jeune.

Inscription dès maintenant en communiquant avec Carl au 725-JEUX (5389). La date limite d'inscription est le 9 décembre à 16 h 30.

PRO-JEUNE-EST

L'organisme Pro-Jeune-Est est actuellement à la recherche de personnes bénévoles intéressées à accompagner un ou des jeunes de l'école primaire des Sources de St-Anaclet dans son parcours scolaire.

Si vous êtes disponible entre 15 h 30 et 16 h 30 pour une à deux rencontres par semaine et que vous désirez contribuer à la réussite des jeunes de votre milieu, merci de contacter Patricia Ouellet (responsable) au 418-724-3516 poste 2424 ou encore par courriel au s.motivation@pro-jeune-est.ca.

Que vous soyez étudiants, travailleurs ou retraités, vous êtes les bienvenus dans l'équipe!

Au nom des jeunes, merci de votre appui!